

S'il nous était permis de signaler la conduite judiciaire d'un officier public, nous pourrions rendre hommage à Phoneté et à la fermeté dont M. Hartley a fait preuve dans cette circonstance difficile. Nous pensons enfin, autant que nous avons pu nous en assurer, qu'il a rempli son devoir.

PROCLAMATION

Demain à midi, les candidats élus pour représenter la ville de Montréal seront proclamés sur la place d'armes. Les électeurs devront y être en foule.

NOUVELLES ELECTORALES.

L'Hon. L. H. Lafontaine et Benjamin Holmes, écrivains, ont été élus représentants de la cité de Montréal; ce sont deux réformistes.

A Terrebonne, M. Lafontaine a remporté pleine victoire, M. A. B. Papineau se trouvant dans une minorité de 1471; l'état du poll à la clôture était comme suit: Lafontaine 1771, Papineau 300.

A Shefford, M. Drummond a été élu contre le Dr. Foster; c'est un habile réformiste.

A Rimouski, M. J. C. Taché est élu par acclamation; c'est un homme jeune, instruit, et réformiste.

A Chambly, M. Démaray a succombé, et M. le Dr. Beauharnais a remporté la victoire; M. Beauharnais sera un membre utile de l'opposition.

Durham comme tant d'autres comtés du Haut-Canada a fait bravement son devoir; il vient d'élire un membre réformiste; c'est M. Smith.

Au Troisième Riding d'York M. Blake a triomphé; c'est un membre opposé au ministre, et bon réformiste.

Middlesex n'a pas voulu demeurer en arrière; il s'est conduit on ne peut mieux; il grossit les rangs de l'opposition en envoyant au parlement un réformiste qui n'est autre que M. Notman.

Halton a fait de même; il vient de nommer pour le représentant M. Wetenhall.

Yamaska a eu un courage qui lui seul pouvait avoir; il n'a pas eu la force de déjouer les projets des éteignoirs; il n'a pas eu la force de rejeter loin de lui tout partisan de la non-éducation; il n'a eu d'énergie que pour secondar les vues des spéculateurs de la vie des éteignoirs; il se fait représenter en parlement par un ÉTEIGNOIR. Jusqu'à ce qu'il se réhabilite par un autre choix, Yamaska sera nommé le «conté éteignoir.» C'est M. Fourquin dit Léveillé qui est actuellement le candidat de son choix, et qui siégera dans quelques semaines au sein de notre législature.

Jusqu'à ce jour, il y a 48 réformistes élus, 17 ministériels et 4 douteux.

Mgr. l'Evêque de Montréal vient de recevoir une lettre de Mgr. Blanchet, évêque de Walla-Walla. Nous nous exprimons de publier les détails qu'on a bien voulu nous communiquer sur le voyage du vénérable Evêque. Sa lettre est datée du Fort Hall, le 9 août dernier. Il y avait alors trois mois qu'il avait quitté St. Louis, et il n'était rendu encore qu'aux deux tiers du chemin, et il s'attendait à prendre plus de temps à proportion pour arriver à sa destination, parce que les animaux qui traînent les wagons étaient épuisés de fatigue, ils souffraient même quelquefois de la faim, les paturages étaient devenus très-maigres, à cause des nombreuses caravanes qui avaient déjà fait voyage par le même chemin. «En vérité, ajoute le prélat, cette vie des prairies et des montagnes n'est pas la plus agréable du monde. Il y a bien des ennuis, des inquiétudes, des malaises à éprouver. La maladie même nous a atteints les uns après les autres, en sorte que souvent nous avions peine à faire conduire nos voitures, car les conducteurs n'étaient pas à l'abri de ces maladies. La nourriture trop commune qu'on nous a procurée à St. Louis, (du lard fumé) devient insipide, et l'on est heureux d'avoir du lait pour tremper notre biscuit. Joignons à cela, d'un côté, des chaleurs excessives que nous avons souvent à endurer, et d'un autre, des gelées considérables pendant plusieurs nuits, au pied des montagnes que nous longeons. Mais notre courage, que toutes ces incommodités pourraient abatre, est parfaitement celui par la pensée que les bonnes âmes du Canada, et que tous les pieux associés de la Propagation de la Foi et de l'Archiconfrérie, offrent tous les jours à Dieu des prières ferventes pour que nous puissions arriver heureusement au terme de notre voyage. Nous avons eu le bonheur de célébrer la sainte messe tous les dimanches, excepté un seul, parce que j'étais trop malade pour m'acquitter de cette sublime fonction qui est pour nous une source abondante de toutes sortes de consolations.—Je me suis trouvé quelquefois un peu gêné par le grand nombre de personnes que j'ai ma suite; mais une fois rendu à mon poste, je ne serai pas en peine de les utiliser tous; seulement nous pourrions bien être obligés de nous endettre pour nous procurer des provisions pour l'hiver; et pour le logement nous nous contenterons de faire une petite cabane, la plus simple et la plus modeste possible.—Quelques jours avant notre arrivée ici, un chef de la nation des Cayuses est venu demander des Missionnaires. Cette tribu sauvage n'est qu'à quarante milles de Walla-Walla, dans un beau pays, dont le sol est fertile, et qui renferme du bois en abondance. La Providence prépare peut-être les voies à son établissement au milieu de ces Sauvages. Ils ont des provisions en abondance; ce qui nous servira bien en arrivant. Pour ne point perdre de temps je vais prendre les devants à cheval pour examiner en quel lieu la petite caravane pourra établir des quartiers d'hiver.—Si j'ai le bonheur de rencontrer Mgr. Demers à Walla-Walla, il me sera très-utile pour m'aider à faire le lieu de mon repos.

ENCORE QUELQUES NOUVELLES D'EUROPE.

L'Irlande continue dans le plus grand trouble; on s'attendait que le bill des armes allait passer dans les deux chambres; mais cela ne semble pas effrayer les malheureux Irlandais. Les meurtres continuent; les lords anglais et irlandais sont obligés de quitter l'Ile et se retirent en Angleterre. On ne sait que penser pour l'avenir.—Il était question d'ajouter le parlement jusqu'au 3 de février.—Le lieutenant général Sir Charles d'Albion est décédé à Londres le 3 décembre.—La comtesse de Kingston est décédée le 9 du même mois dans l'Alpha-Road.—Le choléra avait envahi une partie de la Gallicie, mais ses caractères sont peu alarmants.—Il est question de nommer le prince de Joinville grand-amiral de France.—Dans les Deux Siciles, les choses ne s'améliorent pas; on croit que la position du roi de Naples n'y est pas fort rassurante.—Lord Minto a eu avec le Pape une audience particulière dont on ne connaît pas le résultat.—On semble croire que M. Guizot n'est pas très bien assis dans son fauteuil de ministre; on craint

fort pour lui quel que petite chute; car il paraît régner de la division dans le cabinet, à l'occasion des affaires de Suisse, etc. Dans ce dernier pays, les fédéralistes sont maîtres de tout; les Jésuites sont expulsés de tout le territoire; leurs biens sont confisqués. Sir S. Canning était arrivé à Berné.—Le grand chimiste Suédois, Berzélius est d'argementement malade.—L'électeur de Hesse a laissé en mourant une fortune de quatre millions de louis.—En Angleterre, on travaille activement en plusieurs endroits aux fortifications; en France, la même activité règne dans les chantiers de la marine.—Il est question de construire un chemin de fer de Smyrne à Constantinople.—La comtesse de Guiccioli va épouser le marquis de Baissy.—Le veuve de Bartholdy, fameux musicien, vient de recevoir des lettres de condoléance de la reine d'Angleterre, du roi de Saxe et de celui de Prusse.—Le premier médecin de Londres fait pour £33000 de profits par année.—Il était bruit que Abdel-Kader avait rendu les armes, et s'était soumis à l'empereur du Maroc.

NECROLOGIE.

Au village des Abénakis de St. François du Lac, Marguerite Obomsaroin, épouse de Pierre Osonkeline, abénakis, âgée d'environ 35 ans.

Cette jeune femme, fille d'un chef de ce village, était autrefois une fervente catholique. Mais, étant jeune encore, elle eut le malheur de contracter mariage avec le fameux Pierre Osonkeline, surnommé Mastu, qui se disait alors catholique; et cela uniquement afin de pouvoir se marier; car il savait que, s'il eût déclaré qu'il était méthodiste de cœur, aucune fille abénakise n'eût accepté sa main. Quelque temps après la célébration de son mariage, Mastu s'éleva en prédicateur dans son village, et à force de sollicitations et de mensonge, il parvint bientôt à corrompre sa femme. Cette malheureuse apostasia, contre ses convictions, la vraie religion, la religion de ses ancêtres, pour embrasser le méthodisme, dans lequel elle a vécu le reste de ses jours. Sentant approcher sa fin, et ne pouvant plus résister aux remords de sa conscience qui la tourmentaient sans cesse, elle a manifesté le désir de voir un prêtre. Mais son mari qui s'en défiait et qui veillait sans cesse, a employé tous les moyens possibles pour que la chose demeurât inconnue. Cependant, malgré ses efforts, cette nouvelle a transpiré et le missionnaire en a été informé; mais il était trop tard. La malheureuse venait d'expirer, et déjà elle avait rendu compte de son apostasie.

Quand donc nos pauvres frères séparés, les méthodistes, abandonneront-ils le fanatisme qui les anime toujours?

CONVERSIONS.—Un jeune Abénakis du village de St. François du Lac St. Pierre, du nom de Michel Winitahamant, qui, il y a quelques années, avait abandonné le catholicisme pour embrasser le méthodisme, vient de reconnaître ses erreurs, et est revenu dans le sein de l'Eglise Romaine. Il a abjuré son apostasie le 7 du courant dans l'Eglise des Abénakis de St. François, en présence d'un grand nombre de Sauvages de sa tribu, qui tous se réunissaient au retour de cette brosis égarée au bercail. Ce jeune homme a imité l'exemple d'une de ses sœurs du même village, du nom de Thérèse de Songaque, qui, il y a quelques mois, édifica ses frères et consola son missionnaire par son sincère retour à la vraie Eglise, après avoir vécu plusieurs années dans l'apostasie. Communiqué.

INCENDIE.—Mercredi soir, entre 11 heures et minuit, le feu s'est déclaré à Griffintown dans une forge appartenant à un M. Connolly; la forge fut entièrement consumée; on pense que c'est le fait d'un incendiaire.

UN AUTRE INCENDIE.—Hier matin, vers 3 heures, on s'aperçut que le feu s'était déclaré dans une écurie près de l'hôtel de l'Ottawa et de celui du Peuple; l'alarme fut donnée, et on parvint à se rendre maître de l'incendie: c'est encore l'œuvre d'incendiaires. A quels temps vivons-nous donc? n'est-ce pas le cas de dire avec le grand orateur: O Tempora! O Mores!

LE TEMPS.—Le pont de glace devant la ville est ferme et l'on a traversé de l'autre côté du fleuve ces jours derniers. Aujourd'hui le temps est on ne peut plus doux; depuis minuit il pleut et le temps est sombre et chargé. On se rappelle que ces jours derniers nous avions à Montréal un froid de 23 degrés, presque assez, comme nous écrivait un de nos correspondants, «pour nous faire geler tout debout.»

A une assemblée des associés de la société de tempérance, tenue le 2 janvier courant afin de procéder aux élections des officiers pour l'année courante, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées à l'unanimité.

1re Résolution, proposée par M. Pierre Labelle, secondée par M. François Bousquet:

Qu'il soit procédé à l'élection des officiers de la dite société.

2de Résolution, proposée par M. Joseph Robillard, secondée par M. Janvier Leclerc:

Que sa Grandeur Mgr. de Montréal soit nommé président de la dite société de tempérance, et que sa grandeur Mgr. de Martyropolis, Mr. Mercier, chanoine de Pévèché, et M. Hubert Paré, soient le directeur de la dite société.

3ème Résolution, proposée par M. David Peltier, secondée par M. George Côté, et M. N. Eucher B. Dufort soit nommé secrétaire, et que N. Louis Aubertin, soit sous-secrétaire.

E. B. DUFORT, Secrétaire.

Montréal, 12 janv. 1848. Président, Ngr. de Montréal: vice-président, Ngr. de Martyropolis: vice-président, directeur, Messieurs F. X. B. Mercier, chan. arch.; vice-présidents, Messieurs Tulloch, Hubert Paré; secrétaire, M. Louis Aubertin; Minerve.

Nous avons reçu de M. John Murray, lithographe, une copie de sa lithographie de l'Eglise paroissiale de Montréal, et nous lui offrons nos remerciements les plus sincères pour son obligeance. Cette lithographie est d'une grande perfection, et quasi aussi remarquable qu'une gravure sur cuivre. Le lithographe a choisi le temps où les frères des écoles chrétiennes sortent de l'Eglise avec les longues files de leurs élèves; on ne pouvait faire un choix plus judicieux. Tous nos concitoyens devraient se hâter de se procurer cette belle lithographie; c'est quelque chose de si intéressant, et en même temps en souscrivant on donne un encouragement à l'art Canadien. Dans tous les cas, ce ne peut être le prix qui empêche de souscrire; car ce n'est que cinq centimes la copie.—Chez Mathews, Grand Rue St. Jacques, tout près du Bureau du Pôsto.

Nous accusons réception de la sixième livraison de la Lyre Canadienne; nous en remercions M. le Rédacteur. Nous en dirons un mot mardi.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons nos journaux d'Europe; nous en donnerons d'amples extraits dans notre prochaine feuille.

Plusieurs articles remis faute de place.

M. Lemoine a exposé une de ses pompes, hier, au froid pendant plus de 5 heures en la faisant jouer par intervalles, pour voir jusqu'à quel point la température pouvait l'affecter. Le froid n'y fait aucun dommage, beaucoup plus, c'est qu'après ces nombreux essais l'eau était tiède; c'est là une preuve de l'avantage du réchaud, et, dans le fait, le calorifère est indispensable dans ce pays. Journal de Québec.

Le 20 du courant, à une assemblée des comités de toutes les paroisses du comté de Kamouraska, tenue en la salle publique de la dite paroisse St.-Louis, aux fins de prendre en considération le Manifeste et la Circulaire adressés au peuple canadien par le Comité de la Réforme et du Progrès. Il a d'abord été procédé à la nomination d'un Conseil de Comité, et les messieurs suivants ont été élus à l'unanimité:

- L'honble. J. B. Taché, président, P. C. Marquis et P. T. Casgrain, écrivains, vice-présidents; Paschal Dumais, écrivain, secrétaire-archiviste. Dr. Michaud, secrétaire-correspondant, L'honorable A. Dionne, trésorier-général.

Après quoi les résolutions suivantes ont été adoptées par acclamation. Que c'est l'opinion de ce comité—

1o. Qu'un des principaux vices de l'acte d'union est, sans contredit, l'injuste prépondérance accordée au Haut-Canada sur le Bas; au moyen de la représentation législative mise sur un pied d'égalité pour les deux sections, tandis que la population du Bas-Canada excède de plus d'un quart celle du Haut, et qu'en conséquence tous nos efforts doivent être tournés vers le but d'obtenir une répartition plus équitable de la représentation; en adoptant pour base le chiffre de la population.

2o. Qu'il n'y aura jamais, dans cette province, de gouvernement stable et jouissant de la confiance publique, si on ne se fait un impérieux devoir d'adhérer strictement et en tout point non seulement à la lettre, mais plus encore au sens et à l'esprit des résolutions de 1841, qui expliquent clairement les droits et les désirs du peuple au sujet du gouvernement responsable, déjà garanti, par la métropole, à ses colonies de l'Amérique du Nord.

3o. Que la protection ci-devant accordée, sur les marchés de la Grande-Bretagne, aux produits coloniaux ayant cessé d'exister en faveur de cette province, depuis l'admission du principe de libre échange (free trade) par le gouvernement impérial, il n'est que justice, de la part de la métropole, d'étendre à ses colonies l'application de ce principe.

4o. Que le commerce des Canadas se trouverait complètement anéanti par le système actuel d'exclusion de ce libre échange pour les colonies de l'Amérique Britannique du Nord, ayant à souffrir, d'un côté, de la concurrence des autres nations sur le seul marché qui leur serait ouvert, et, de l'autre, se trouverait privé de la protection, qu'il rencontrerait autrefois sur les marchés anglais.

5o. Que la conséquence immédiate découlant naturellement de la concession du principe de libre échange pour ces provinces, et sans laquelle il ne pourrait être mis à exécution, surtout pour le Bas-Canada, serait la libre navigation du fleuve St. Laurent aux vaisseaux de toutes les nations.

6o. Qu'il est de la plus grande importance de prêter la main à l'accomplissement prompt et immédiat du projet de réforme postale, soit par l'union des provinces coloniales à cet effet, soit par tout autre moyen constitutionnel; 2o. d'obtenir que le contrôle de cet important département soit abandonné à la législature provinciale, et 3o. d'amener la réduction du taux des lettres, et des journaux, et de faire en sorte que des bureaux soient établis dans toutes les localités qui en ont besoin, et où il est possible d'en fixer.

7o. Que ce conseil croirait manquer à un des premiers et des plus impérieux de ses devoirs, s'il n'attirait pas l'attention particulière du pays entier sur le sujet de l'émigration, vu qu'il est maintenant établi et clairement reconnu que l'on a érigé ce système de se décharger de la population indigène sur l'Amérique et particulièrement sur les Canadas.

Que la conséquence immédiate de ce système pour ce pays a été, cette année surtout, la mort prématurée d'un très grand nombre des plus utiles et des plus respectés de nos concitoyens, dont la perte a causé un deuil général, sans compter les sommes énormes qui ont été dépensées à même les deniers de cette province, pour l'établissement et le soutien d'une quarantaine de lazarets et d'hôpitaux; pour recevoir et secourir d'infortunés émigrants jetés sur nos rives par la basse cupidité d'avidés spéculateurs.

8o. Que la dette publique de cette province s'élevant déjà à plus de quatre millions, il est urgent de travailler incessamment à l'amortissement de cette énorme somme créée et dépensée, en très grande partie, dans l'intérêt unique des Hauts-Canadiens et dans un esprit de favoritisme, et qui va s'augmentant chaque année, contrairement aux engagements antérieurement pris et aux dispositions législatives à ce sujet; et que si, en compensation de la protection refusée à nos produits sur les marchés d'Angleterre, le libre échange et la libre navigation des eaux du St. Laurent ne nous sont pas accordés, il deviendra urgent et nécessaire de pétitionner le gouvernement impérial afin d'obtenir l'abandon de ses réclamations contre cette colonie puisque les immenses travaux faits sur la foi de la protection qui nous était garantie nous deviendraient à charge et sans utilité aucune, et ce par le fait du gouvernement impérial lui-même, qui nous avait engagés et encouragés dans ces énormes dépenses, pour ensuite nous priver, sans notre participation, des moyens de profiter de ces travaux.

9o. Que rien n'est plus nuisible aux intérêts de cette province que le mode suivi par le gouvernement, de vendre les terres inculées de la couronne par lots immenses à des spéculateurs sans assujettir l'acheteur à aucune obligation de faire défricher et occuper ces terres dans un temps donné, ni à aucune condition réglant la vente subséquente de ces terres. Que pour favoriser et encourager l'établissement rapide de nos vastes forêts, il serait absolument nécessaire de diminuer le taux actuel de concession, de diviser les terres en petits lots et d'exiger l'établissement immédiat des lots concédés par les colons.

10o. Que le conseil réproouve avec indignation l'appropriation injuste et vexatoire qu'on a faite des biens des jésuites, contrairement à leur destination primitive, ainsi que l'insolente grossière infligée à notre vénérable clergé par l'insolente réponse de l'administration actuelle.

11o. Qu'en conséquence des services éminents que l'on A. Berthelot, écrivain, a rendus à ce comté, il est du devoir de ce conseil d'exprimer publiquement la reconnaissance que lui a méritée sa conduite ferme, noble et indépendante pendant sa carrière parlementaire.

Après l'adoption des dites résolutions, Alex. Fraser, écrivain, seconde par Th. Béchard, écrivain, propose que copie en soit transmise à M. le Rédacteur du Canadien, le priant de les insérer dans son journal, et que les éditeurs des autres feuilles libérales de la province soient priés de les reproduire. M. le président ayant quitté le fauteuil, et C. T. Casgrain, écrivain, ayant pris sa place, il a été proposé par J. Bouchard, écrivain, secondé par J. Deslauriers, écrivain,

Que des remerciements sont dus à M. le président pour sa conduite habile à présider cette assemblée, ainsi qu'à MM. les vice-présidents et à M. le secrétaire pour leurs services utiles.

(Signé) J. B. TACHÉ, président, (Signé) P. DUMAIS, secrét-arch. Vraie copie, P. DUMAIS, S. A. Kamouraska, 20 décembre 1847. Canadien.

MM. les Éditeurs des journaux tant français qu'anglais publiés dans le Bas-Canada sont priés de vouloir insérer, dans leurs feuilles respectives, les quelques lignes suivantes:

Le Journal d'Agriculture (en français) sera expédié par la poste; les paroisses, etc., où il n'y a pas de poste, seront servies par le Bureau de Poste le plus voisin, c'est-à-dire que MM. les curés, commissaires d'écoles, etc., de ces paroisses seront certains de recevoir leurs numéros en s'adressant au Bureau de Poste le plus prochain. Les personnes dans les campagnes, qui ne recevront pas le Journal et qui désireraient le recevoir, voudront bien donner leurs noms à M. le curé de leur endroit le plus vite possible, en spécifiant le nombre de copies qu'elles désirent recevoir.

FRANCE.—Une ordonnance royale, en date du 28 octobre autorise la ville de Decize à élever une statue à la mémoire de Guy-Coquille, légiste et historien, originaire de cette localité.

LES DOUANES.—La Gazette piémontaise du 8 novembre confirme une nouvelle importante publiée il y a quelque temps par un journal florentin. Les trois princes italiens qui sont entrés dans la voie des réformes, c'est-à-dire le Pape, le roi de Sardaigne. Le traité a été signé à Turin. La question du tarif est ajournée jusqu'à ce que le duc de Modène et le roi de Naples aient fait connaître définitivement leurs intentions à cet égard. L'adhésion du duc de Modène est surtout désirable; car si ce prince refusait son assentiment, et si la duchesse de Parme, dont il n'est pas fait mention dans le traité, n'accédait pas à cette union, le Piémont n'aurait, par terre, aucun moyen de communication avec les Etats romains, ni avec la Toscane. Traitée conclu à Turin, n'est pas moins une très-grande importance politique; tout ce qui tend à augmenter par des moyens réguliers la force et l'indépendance des gouvernements italiens est pour la Péninsule un estimable bienfait.

PRIX DES MARCHES.

Le pœr se vend par 100 livres de \$4 5 à \$5 25, et la bœuf de \$4 5 à \$5. Le beurre continue aux taux de la semaine dernière, mais les volailles sont bien chères. Espérons que la communication facile de la rive sud du fleuve avec la ville va améliorer l'état de nos marchés, et faire tomber les prix.

A New-York, hier, il s'est vendu 3000 quarts de fleur à \$6 et \$6 1/2; le blé s'y vendait le même jour \$1 20 à celui du Génesse était à \$1,40; celui de l'Ohio de \$1 30; \$1 31.

NAISSANCE.

En cette ville, le 5 du courant, la Dame de M. Henry Dorval, a mis au monde une fille.

MARIAGES.

En cette ville, le 10 du courant, par Messias Fay, N. Antoine Prevost, commerçant; à Demoiselle Lucie Morin, tous deux de cette ville.

DÉCÈS.

En cette ville, le 12, après une longue maladie, supportée avec résignation, Dame Henriette Morin, épouse de M. Casimir Arcouet, âgée de 62 ans et 9 mois.

En cette ville, le 6, James Alexander, enfant de Austin Cuvillier, fils, écrivain.

En cette ville, des fièvres scarlatines, le S. Stephen, âgé de 4 ans, le 9, Susan-Hayden, âgée de 6 mois, et le 10, June-Ann, âgée de 6 ans et 8 mois, tous enfants de Stephen C. Sewell, écrivain. M. D.

LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les sousseignés une nouvelle édition de «LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN» contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principaux fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—AUSSE—

UNE nouvelle et jolie édition de la NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. ET J. SÄDLER,

No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

AVIS.

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse de Sault-au-Récollet. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

THÉOPHILE HANDEL.

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame. Ses ÉTUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 16 décembre 1847.